

Favoriser la notoriété de la ville

La notoriété de notre ville a sans cesse besoin d'être confortée. Pour cela plusieurs actions ont été initiées sur différents axes.

Nous avons œuvré à l'implantation, sur le réseau autoroutier de l'A51, de panneaux d'animation touristique pour promouvoir notre ville et notre territoire. En effet, à l'issue de plusieurs mois d'instruction, la préfecture de Région vient de se prononcer favorablement sur les dossiers présentés et les premiers panneaux devraient être en place fin 2019. Nous avons favorisé la mise en circulation d'objets promotionnels supports du nom et/ou de symboles de la ville, tel que : magnets, porte-clefs, pin's portant le nom de Digne-les-Bains et des pentacrines. Ils sont actuellement diffusés par exemple à l'Office du tourisme, au Musée promenade et aux Thermes. Une seconde gamme d'objets sera mise à disposition des commerces dignois. Par ailleurs, au travers de l'agglomération et de son office de tourisme, la ville bénéficiera d'une campagne de marketing territorial.

Plusieurs projets sont en cours pour diffuser des produits alimentaires au nom de la ville. Ces projets devaient aboutir en 2019 avec le concours de producteurs prestigieux du territoire.

Pour le groupe, Martine Bonnet